

Règlement du Challenge Validation « Jeunesse » Réseau Stan

Keolis Grand Nancy

1. Objectif du challenge

Le Challenge Validation « Jeunesse » a pour objectif de promouvoir l'usage des transports en commun auprès des jeunes bénéficiant de la gratuité du réseau Stan, en les incitant à valider leurs titres à chaque montée à bord, y compris en correspondance. Le projet s'inscrit dans une démarche éducative, citoyenne et environnementale.

Le challenge se concentre sur une participation individuelle, tout en permettant au gagnant de valoriser son établissement à travers une dotation symbolique.

2. Public concerné

Le challenge s'adresse aux :

- Jeunes Métropolitains bénéficiant de la gratuité des transports publics à l'échelle de la Métropole et à partir du collège, sur l'ensemble des services Stan mais également pour les déplacements effectués à bord des lignes sur réseau Sub et TER Fluo Grand Est compris à l'intérieur de la Métropole
- Possédant une carte SimpliCités personnelle, chargée d'un abonnement gratuit moins de 18 ans en cours de validité.

3. Thématiques

Ce challenge porte sur deux thématiques :

- Environnement / Écologie : encourager les écogestes à travers des messages engageants.
- Utilité du transport en commun / Amélioration du service : valoriser l'impact positif des validations sur le bon fonctionnement du service et sur la nécessité de valider pour assurer un service adapté.

4. Durée du challenge

Le challenge est lancé à compter de l'automne 2025. Une période expérimentale de 4 mois est prévue du 1er novembre 2025 au 28 Février 2026. Il pourra être reconduit et pérennisé par quadrimestre à compter du 1er mars 2026.

5. Conditions d'accès et de participation au challenge

Pour participer au challenge, le joueur doit :

- Posséder une carte SimpliCités personnelle, chargée d'un abonnement gratuit moins de 18 ans en cours de validité.
- Valider sa carte SimpliCités, chargée d'un titre Stan gratuit, à chaque montée dans un véhicule du réseau Stan, Sub (intra-Métropole), TER fluo Grand Est (intra-Métropole) ou sur les lignes scolaires équipées de valideurs.

Les validations sont comptabilisées uniquement les jours de semaine, sauf exceptions techniques ou scolaires dans le cadre du challenge collectif.

6. Déroulement et récompenses

Défi individuel :

Récompense au participant ayant effectué le plus grand nombre de validations :

- 1 smartphone dernière génération de type iPhone 16 (jeunes de 15 à 18 ans)
- 1 console de jeu de type PS5 ou une montre connectée de type Apple Watch (jeunes de 11 à 14 ans)

Bonus établissement

L'établissement du gagnant individuel bénéficiera d'une dotation sous forme de (au choix) et dans la limite de 800 € :

- Soutien à un projet durable ou associatif choisi par les élèves
- Don à une association (ex. : via l'APF ou une autre ONG locale),
- Réalisation d'un aller-retour en car pour une sortie pédagogique à destination des élèves

7. Règles spécifiques

- Les validations doivent être authentiques et liées à un déplacement réel. Les validations à quai sont exclues.
- En cas d'égalité, le classement sera déterminé en fonction de la régularité des validations effectuées.
- Les données de validation seront anonymisées et traitées dans le respect du RGPD.
- Elles ne feront l'objet d'aucune démarche commerciale.

8. Modalités de communication

La promotion du challenge sera réalisée via les canaux suivants :

- Bureau numérique scolaire (ENT, École Directe, etc. en lien avec les établissements participants),
- Campagne de promotion au moment du renouvellement annuel des titres gratuits,
- Post sur les réseaux sociaux (Snapchat, Instagram, etc.).

11. Acceptation du règlement

La participation au challenge implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement. Les organisateurs se réservent le droit de modifier ou d'annuler le challenge en cas de force majeure ou de non-respect des conditions techniques. *Le règlement est déposé auprès de la SELARL GEORGES-WERNERT & LEPIN, Commissaires de Justice situé 10 Rue Victor Poirel à NANCY 54000.*